



# Assemblée Générale



Samedi 24 mai 2025

à 14h00

Centre Social Camille Claudel  
11 rue Jean-Marie Imbert  
69700 Givors  
04.78.73.40.49  
[www.csgivors.fr](http://www.csgivors.fr)





## RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Chers adhérents, partenaires, amis des centres sociaux de Givors,

L'année 2024 a marqué un véritable tournant pour notre association. Après une période de fortes turbulences et un fonctionnement sous mandat judiciaire, nous avons engagé une reconstruction progressive, sur des bases plus saines, plus solides, et tournées vers l'avenir.

Dès les premiers mois de l'année, la priorité a été donnée à la relance des activités et à la reprise du fonctionnement quotidien des centres sociaux. Cette étape a été rendue possible grâce à l'investissement remarquable d'Aurèle, qui a assuré l'intérim de direction pendant plusieurs mois, avec rigueur, loyauté et courage. Elle a ensuite été rejoints, à l'été 2024, par un nouveau directeur. Ensemble, avec l'ensemble de l'équipe, ils ont permis une reprise progressive des projets, au service des habitants. Je tiens ici à remercier sincèrement la direction et l'ensemble des professionnels, qui ont œuvré avec implication pour que les centres retrouvent leur utilité sociale et leur dynamique.

Les activités ont repris dans les deux structures, avec des signes positifs sur le terrain : la participation des familles, le retour progressif des ateliers sociolinguistiques sur le quartier des Vernes, et une présence renforcée des équipes. Au-delà de la reprise des services, c'est bien le lien avec les habitants qui a été au cœur de nos priorités. Ce lien, nous devons continuer à le renforcer, car c'est lui qui donne tout son sens à notre action. Le centre social n'est pas qu'un espace de services : il est un espace de rencontres, de dignité, et de participation. Et son impact ne peut être uniquement mesuré en chiffres. C'est par son **impact social** qu'il doit se rendre utile.

Un autre temps fort de l'année a été la tenue de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2024. Cette AG a permis l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un Bureau, mettant fin au mandat judiciaire. Une ordonnance officielle a été rendue dans ce sens. Nous avons ainsi retrouvé notre **autonomie associative** et notre capacité à décider, localement, de nos orientations.

Depuis le début de l'année 2025, un travail de structuration de notre gouvernance a été engagé. Le Conseil d'Administration du 17 avril a validé un **schéma de délégation** clair entre le CA, le Bureau et la Direction, permettant à chacun de jouer son rôle dans un cadre de confiance. En parallèle, un diagnostic du fonctionnement du **CSE** a été lancé, afin de renforcer le dialogue avec les salariés. Nous avons également **initié la démarche de renouvellement de nos agréments**, étape nécessaire pour poursuivre nos missions dans un cadre reconnu par nos partenaires.

Je tiens à saluer ici l'investissement des membres du Conseil d'Administration et du Bureau. Ils donnent de leur temps, avec sérieux et bienveillance, pour accompagner ce redémarrage.

Être membre d'un CA, c'est souvent discret, parfois exigeant, mais toujours essentiel. Leur engagement contribue directement à la qualité du service rendu aux habitants. Notre gouvernance repose sur la confiance, l'écoute, et le respect mutuel. Ce sont ces valeurs que nous voulons continuer à faire vivre au sein de l'association.

---

En résumé, les principales actions entreprises en 2024 ont été :

- Assurance de l'Intérim de direction par Aurèle, avec constance et professionnalisme.
  - Recrutement d'un nouveau directeur à l'été 2024.
  - Reprise progressive des activités dans les deux centres sociaux.
  - Retour des ateliers sociolinguistiques (ASL) sur le quartier des Vernes.
  - Renforcement de la dynamique d'équipe et de la présence sur le terrain.
  - Organisation de l'Assemblée Générale du 14 décembre 2024.
  - Élection d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un Bureau.
  - Fin officielle du mandat judiciaire et retour à l'autonomie associative (ordonnance du tribunal).
  - Validation d'un schéma de délégation CA-Bureau-Direction (CA du 17 avril 2025).
  - Lancement d'un diagnostic du fonctionnement du CSE.
  - Démarche de renouvellement de nos agréments des agréments auprès des partenaires.
- 

### Conclusion

Nous restons conscients des fragilités qui demeurent. Le collège des adhérents compte aujourd'hui 9 membres, alors qu'il peut en accueillir jusqu'à 15. Il est donc important que de nouveaux membres nous rejoignent, pour enrichir les échanges, partager les responsabilités et construire ensemble les projets de demain.

En conclusion, l'année 2024 a été une année de transition, mais aussi de relance. Elle a posé les bases d'un fonctionnement plus stable, d'une gouvernance retrouvée, et d'un projet tourné vers les besoins du territoire. Nous avons encore beaucoup à faire, mais nous avons commencé à le faire. Ensemble.

Merci à chacun pour votre engagement, votre soutien et votre confiance.

**Mehdi ZAOUCHIA**

**Président**



## RAPPORT FINANCIER

Cet exercice comptable présente :

	2024	2023
TOTAL RECETTES	1 810 651,56	1 512 997,60
TOTAL DEPENSES	1 659 380,32	1 648 614,63
RESULTAT	151 271,24	-135 617,03

Cette année encore les Centres Sociaux de Givors ont été sous la gouvernance de l'administration provisoire de la SELARL AJ MEYNET, (Ordonnance du 07/02/2023).

L'Assemblée Générale du 14 décembre 2024 a permis de reconstituer un Conseil d'Administration conforme à nos statuts, mais l'ordonnance de placement sous administration judiciaire n'a été levée qu'en début d'année 2025, nous permettant ainsi de retrouver notre autonomie de gestion.

Ces chiffres demandent à être détaillés afin de comprendre et d'expliquer ces résultats

### LES RECETTES :

Les recettes se décomposent en 4 grandes masses distinctes, soit

	2022	2023	2024	
- PRODUITS D'EXPLOITATION	1 730 706,93	1 236 209,01	1 537 274,73	On constate une forte augmentation des produits d'exploitation (+ 24,35%) entre 2024 et 2023. Cela s'explique principalement par une reprise partielle des activités, mais aussi par un soutien financier de nos partenaires équivalent à l'exercice 2022. En 2023, ils avaient en effet adapté leur soutien financier à l'activité fortement réduite. Ces produits d'exploitation restent toutefois plus faibles qu'en 2022, puisque le centre social Jacques Prévert est encore actuellement fermé pour travaux.
- PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 909,81	12 895,92	7 308,58	Ce sont principalement les reprises d'amortissements du matériel acheté pour lesquels nous avons bénéficiés d'une subvention d'investissement. Du matériel a été complètement amorti ou mis au rebut en 2024.
- PRODUITS FINANCIERS	1 256,92	2 579,90	2 621,88	
- CHARGES / PRODUITS SUPPLÉTIIFS :				Correspondent aux « avantages » dont bénéficie les Centres Sociaux de la part de la ville de GIVORS et de la CAF du Rhône (mise à disposition des locaux et du personnel). On retrouve ces mêmes montants en charges.
- VILLE GIVORS	162 369,00	150 618,00	151 041,33	La baisse constatée en 2023 et 2024 s'explique par le début des travaux engagés sur le bâtiment du centre social Jacques Prévert.
- CAF du Rhône	146 205,92	110 694,77	112 405,04	La forte baisse entre 2022 et 2023 s'explique par le non remplacement du poste de direction qui était mis à disposition par la CAF jusqu'en juin 2022, ainsi que l'absence pour maladie d'un agent d'accueil.

	2023/2024		
	301 065,72	24,35%	
	-5 587,34	-43,33%	
	41,98	1,63%	

LES DEPENSES :

Elles se répartissent de la façon suivante :

	2022	2023	2024
- ACHATS SERVICES	505 055,16	477 634,63	338 694,08
- FRAIS DE PERSONNEL	1 117 210,59	827 380,98	1 010 219,52
- AUTRES CHARGES	49 539,13	82 286,25	47 020,35
- CHARGES SUPPLÉTIVES	308 574,92	261 312,77	263 446,37
	1 980 379,80	1 648 614,63	1 659 330,32

La forte baisse constatée entre 2024 et 2023 mérite d'être expliquée, au risque de donner une image trompeuse. Il y a bien eu une reprise progressive des activités, entraînant des dépenses supplémentaires liées à leur fonctionnement (+ 47 000 €). En 2023, nous avons eu d'importants frais de prestation et/ou de mise à disposition de personnel, qui ont disparus ou fortement diminués en 2024 : les évolutions les plus marquantes sont la mise à disposition d'une directrice de crèche et la prestation du "directeur de transition" (- 115 803 €), les frais d'avocat (- 6 000 €), et les frais d'administrateur judiciaire (- 34 932).

Salaires bruts, charges sociales, et taxes assises sur les salaires. On constate une forte augmentation des charges de personnel entre 2024 et 2023. Cela s'explique en partie par le fait que les deux postes évoqués plus haut sont aujourd'hui des postes associatifs. Cela s'explique aussi par l'impact de la mise en oeuvre du nouveau système de rémunération de notre convention collective, qui devait initialement entraîner une augmentation de + 44 000 € (finalemement + 34 893 € du fait des accueils de postes et des arrêts maladie), les charges de personnels liées au redéploiement de nos accueils de loisirs (+ 34 909 € pour les animateurs saisonniers, + 22 720 € pour les postes de direction des accueils de loisirs). Ces dépenses auraient été bien plus conséquentes si l'il n'y avait pas eu de vacances importantes sur certains postes : le nouveau directeur n'est arrivé que fin juillet, le poste itinérance n'a été occupé que 7 mois, et les postes de coordinateur enfance-jeunesse et référente familles ont été vacants toute l'année.

Charges exceptionnelles et financières, dotations d'amortissements et de provisions. En 2023, nous avions provisionné des charges liées aux contentieux en cours avec certains salariés. Elles n'apparaissent plus en 2024, puisqu'utilisées lorsque ces litiges ont été soldés.

Correspondent aux « avantages » dont bénéficie les Centres Sociaux de la part de la ville de GIVORS et de la CAF du Rhône (mise à disposition des locaux et du personnel). On retrouve ces mêmes montants en produits.

	2023/2024
	-138 940,55 -29,09%

Je me tiens à la disposition de cette Assemblée Générale, afin de fournir toutes les précisions que vous jugerez utiles, et vous demande ensuite d'approuver ce rapport financier et d'affecter ce résultat excédentaire aux fonds propres associatifs.

Merci pour votre attention

# RAPPORT D'ACTIVITES

## ○ Secteur familles

Les centres sociaux, via le projet "animations collectives familles", sont à l'initiative d'actions et de projets autour des thématiques liées à la parentalité, en fonction des besoins identifiés, exprimés. Le poste « référent(e) famille » n'est actuellement pas pourvu, il le sera dès le mois de juillet 2025. Nos écoutes de terrain nous confirment toutefois l'attente forte des habitants.

- Les Petits Pouces : café des parents, soirée conviviales, ateliers parents-enfants, participation à la semaine de la parentalité, LAEP « jeudis soleil »
- Projet DEMOS : Pendant 3 ans, ce sont 10 enfants qui ont participé à ce projet au rythme de séances d'1h30, les mardis à Camille Claudel, et 1h30 les vendredis au conservatoire. Une douzaine de regroupements entre novembre 2023 et juin 2024. Ce projet s'est clôturé sur le week-end du 20 au 21 juin 2024 à Paris, avec un ultime concert à la cité de la musique. Les 10 enfants engagés dans ce projet furent heureux et fiers d'aller jusqu'au bout du projet. A noter que deux enfants ont voulu arrêter là. Les autres enfants poursuivent la musique, deux d'entre eux conservent le même instrument. Inscrits au conservatoire de Givors, les enfants se retrouvent dans le même groupe de formation musicale les lundis de 17h30 à 18h30.
- Les activités :

2 Cours de peinture-dessin, jeudi à Camille Claudel et vendredi à la Anne Frank pour Jacques Prévert. 6 personnes d'inscrites sur CC et 6 sur JP.

Couture : 2 cours à Camille Claudel le lundi, animés par une intervenante spécialisée. 12 personnes inscrites.

- Ateliers sociolinguistiques :

Une équipe de 10 bénévoles accompagnée d'une animatrice formatrice FLE, ont organisé des ateliers sociolinguistiques les lundi, mardi et jeudi de 9h15 à 11h15 et de 14h à 16h, à raison de 3 cours maximum par semaine et par adhérent. Cela représente un ensemble de 70 personnes.

Depuis mars 2024, un cours de niveau d'Alphabétisation est proposé pour un groupe de 5 apprenants à la salle Anne Franck dans le quartier des Vernes. Pour la rentrée 2024 la demande d'inscription pour ce même niveau de groupe est arrivée jusqu'aux 15 apprenants. Lors de la session du mois de juin des examens DELF, 12 candidats sur 13 ont obtenu leur diplôme sur des niveaux A2, B1 et B2.

Une quinzaine de personnes a, soit retrouvé le chemin vers l'emploi, soit accédé à une formation professionnalisante, ou obtenu une promotion grâce à l'amélioration de leurs compétences linguistiques. A noter que grâce à cet accompagnement, un médecin généraliste et un chirurgien-dentiste ont passé des concours pour l'obtention de l'autorisation de travail en France.

Les apprenants indiquent être plus à l'aise pour leurs démarches administratives, prise de rendez-vous, sans avoir recours à un traducteur. Une apprenante a confié : « j'ai osé répondre à un mot de la maîtresse, j'ai lu, j'ai compris. J'ai peut-être fait des fautes mais ce n'est pas grave ». Une autre indique : « oser parler en Français avec ses enfants » en leur expliquant que ce n'est pas grave si elle fait des fautes car « comme eux elle apprend ».



## **Contrat local d'accompagnement à la scolarité**

Le CLAS « collège » avait des effectifs plus réduits surtout sur le quartier des Vernes : 14 jeunes différents inscrits qui représentent 11 familles. Les séances ont lieu les lundis et jeudis de 17h30 à 19h. Pour le site du CS Jacques Prévert, au vu nombre d'inscriptions il s'organisait sur la même séance que le CLAS élémentaire. En septembre 2024, nous n'avions que deux demandes de collégiens, et nous avons fait le choix de les orienter vers le service municipal jeunesse, qui propose également ce service et avait des places disponibles.

L'accompagnement scolaire « élémentaire » a vu ses inscriptions augmenter au fur et à mesure de l'année, la plus forte demande se situe sur le CLAS primaire, essentiellement sur le site de Camille Claudel. Les séances avaient lieu les mardis et vendredi de 16h45 à 18h. En septembre 2024, confrontés à de nombreuses demandes, nous avons décidé de créer un 2<sup>ème</sup> groupe « élémentaire » les lundis et jeudis (mêmes horaires)

Cependant la régularité dans la fréquentation des séances, nous amène à une fréquentation de 7 enfants par séances (sur les 2 sites confondus) alors que nous avons 59 enfants différents inscrits, ce qui représente 38 familles.

Cette action est encadrée par une équipe de deux salariées dédiées à cette mission, 4 bénévoles, ainsi que les 2 directrices des ACM.

### **○ Secteur petite enfance**

Les centres sociaux de Givors et la crèche des Petits Pouces sont dans une logique d'ouverture vers l'extérieur et sur une volonté de construire des partenariats en fonction de la pertinence des actions et du sens des projets. L'année 2023/24 fut un temps de réécriture : projet éducatif, pédagogique, règlement de fonctionnement. Le projet éducatif a été construit sur la base d'observations d'expériences et de réflexions partagées par l'ensemble de l'équipe. Ce projet a pour but de (ré)évaluer et d'harmoniser nos pratiques éducatives, et de les faire partager afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité et d'éveil possibles. Ainsi, notre structure ne s'envisage pas seulement comme un mode de garde mais affirme son rôle social et éducatif.

L'équipe de professionnelles est constituée d'une direction avec une directrice Educatrice de Jeunes Enfants, Agnès Orlandi, embauchée en septembre 2023, une co-directrice qui vient de valider son diplôme d'EJE par une VAE, bravo à elle.

Une éducatrice de jeunes enfants de terrain, 6 Auxiliaires de puériculture, 4 animatrices CAP petite enfance, 4 agents d'entretien. Pour compléter l'équipe et répondre aux exigences réglementaires, Dr Lapostolle est embauché en Mars 2024 pour exercer les missions de Référente Santé et Accueil Inclusif à hauteur de 30 heures répartis sur 12 mois. Une infirmière, Mme GAY nous rejoint en septembre 2024, sur un temps de travail de 20% ETP pour des missions de suivi de santé et prévention.

L'équipe pédagogique propose différents projets au sein même de la crèche et en ouverture vers l'extérieur dont voici quelques exemples :

- Projet alimentation, sortie au marché tous les 15 jours, le vendredi une Auxiliaire de puériculture propose un atelier cuisine avec les enfants pour préparer le goûter.



- Projet intergénérationnel, visite à l'EHPAD une fois par mois (temps chansons, cuisine, motricité, chasse aux œufs...).
- Projet Culturel avec des sorties à la médiathèque tous les 2 mois, participation au carnaval de la commune, spectacle.
- Organisation de deux soirées conviviales (septembre 2023/juillet 2024), avec 15 à 20 familles participantes.
- Des ateliers parents-enfants (fratrie acceptée, 8 familles max) animés une fois par mois de décembre à juillet par une AP.

Les activités proposées : remplissage de boules de Noël, peinture aux épices, collage de fleurs séchées sur lettres en carton, délivrer les animaux dans la gelée, transvasement sable magique, fabrication fausse neige, plantation et déco des pots, piscine.

Taux d'occupation : 73 %

Nombre d'enfants : 36

A noter : La crèche des FRIPONS (quartier des Vernes) est toujours fermée dans le cadre des travaux pour la réhabilitation du quartier. Nous projetons sa réouverture en 2026.

Au sein de l'équipement EAJE "petits pouces", le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) "jeudis soleil" avait cessé son activité depuis mars 2023 suite aux difficultés de l'association. Cette activité, très prisée par les professionnelles et les familles, a réouvert ses portes le 14 avril 2024. Il est ouvert tous les jeudis matin de 8h45 à 11h45. Il est coordonné par Elise VALLA, co-directrice de la crèche. En novembre 2024, La CAF valide un nouvel agrément pour 2025/2029.

Mais qu'est-ce qu'un LAEP ?

- LAEP Lieu d'Accueil Enfant Parent, dispositif gratuit et anonyme, encadré par 2 accueillantes pour offrir un lieu dans lequel les parents et les enfants peuvent partager un temps ludique.
- Il est le premier lieu de socialisation des jeunes enfants jusqu'à 4 ans et un lieu où les parents peuvent se retrouver pour échanger entre eux, prendre le temps de jouer avec leurs enfants.
- Ce dispositif, encadré par une diversité de professionnelles du territoire (service PMI, petite enfance de la commune de Givors, CMP, centres sociaux)

Les 32 séances de l'année ont permis à 60 enfants différents de fréquenter cet espace, pour une moyenne de 7 enfants par séance. A noter que sur l'ensemble des familles, 4 hommes participent à ces temps de rencontres.



## Secteur enfance

Création d'une passerelle petite enfance :

En 2023, nous avons réfléchi à un profil de poste permettant de faciliter le travail en transversalité entre la crèche et le centre de loisirs enfants. Océane PORTE, EJE de terrain aux Petits Pouces, tout d'abord en intérim, est embauchée en mars 2024 en tant que « référente passerelle petite enfance ». Cela permet aux enfants en dernière année de crèche de s'habituer progressivement au fonctionnement de l'accueil de loisirs, d'avoir la possibilité de réaliser avec des plus "grands" des activités plus dynamiques, les amenant à développer plus d'autonomie et d'avoir des repères tant sur les lieux que les personnes qui y travaillent. Océane agit également sur l'amélioration de la qualité de l'accueil de loisirs maternelle avec un rôle formatif auprès des équipes d'animateurs. Elle fait le lien avec les familles.

Turn-over sur le poste de coordination, difficultés de recrutement pour constituer et pérenniser les équipes d'animation : tout ceci a rendu difficile la stabilisation des ACM. La directrice-adjointe a donc repris la supervision de ce secteur pour garantir la relance de l'activité. Le centre de loisirs de Camille Claudel accueille de nombreux enfants. Sur le quartier des Vernes, c'est plus compliqué, avec une faible fréquentation. A partir de septembre 2024, nous avons changé de stratégie, pour le site Jacques Prévert : Un accueil est organisé sur place, à l'école Louise Michel, puis une navette emmène les enfants sur le site du CS Camille Claudel. En fin de journée, chemin inverse afin que les parents récupèrent leurs enfants au sein même du quartier.

Les centres sociaux de Givors portent deux accueils de loisirs :

- Sur le site de Camille Claudel :

Septembre 2023, l'agrément de la PMI nous permet d'accueillir les enfants à partir de 3 ans : 16 enfants de 3 ans ; 24 enfants de 4/6 ans ; 24 enfants de 6/10 ans (accueillis au sein de 2 salles de classes de l'école Jean Jaurès)

95 enfants de 3/5 ans et 165 enfants de 6/10 ans différents inscrits en péri et extra-scolaire.

- Pour le centre social Jacques Prévert, l'accueil de loisirs est accueilli au sein de l'école Louise Michel

Un accueil est organisé sur place, à l'école Louise Michel, puis une navette emmène les enfants sur le site du CS Camille Claudel. En fin de journée, chemin inverse afin que les parents récupèrent leurs enfants au sein même du quartier.

L'agrément est de 16 enfants de 4/5 ans et 48 de 6/10 ans

6 enfants de 4/5 ans et 26 enfants de 6/10 ans différents inscrits en péri et extra- scolaire.

Des projets d'animations sont proposés sur chaque période de vacances et les mercredis. Le fil rouge de cette année : « Contes, mythologie et légendes ». Sur chaque période, des sorties, des rencontres inter centres (la RAMA, centre social de Grigny)...



### ○ Secteur Jeunesse

Nous avons rencontré de grosses difficultés sur ce secteur, principalement à cause des moyens humains. Une réflexion sur la pertinence de notre organigramme et sur les difficultés de recrutement, nous ont amené à repenser notre organisation. C'est pourquoi, sur la fin d'année 2024, nous avons décidé de créer un poste de coordinateur-trice enfance-jeunesse. Mehdi ERRIDO a pris ses fonctions le 6 janvier 2025.

Le travail de terrain nécessaire à la construction d'actions jeunesse n'a donc pu être réalisé de manière pérenne. La coordinatrice « itinérance » a toutefois pu accompagner un groupe d'une douzaine de jeunes, ayant pour projet de se retrouver pour l'organisation de soirées.

Pour les secteurs petite enfance/enfance/jeunesse, nous sommes sur une réflexion autour d'une forme de mutualisation de nos moyens avec la Mairie de Givors. Organisation de formation des animateurs pour les fidéliser, réflexion relative aux ouvertures des ACM, afin d'être pertinents et complémentaires sur les vacances scolaires (Eté, Noël). Ces perspectives permettront également des temps d'animations en commun.

### ○ Secteur itinérance

Le territoire de Givors est très étendu, et les travaux actuellement en cours dans notre équipement du quartier des Vernes ont encore accru notre difficulté à répondre aux besoins de tous les habitants du territoire, certains étant éloignés géographiquement et/ou peu mobiles. Le secteur itinérance est donc le relais indispensable entre les Centres Sociaux et les habitants.

Les objectifs sont :

- D'aller à la rencontre des habitants, d'être à leur écoute, de les accompagner dans leur souhait soit en les dirigeant sur les activités existantes, soit en aidant dans le développement de nouvelles activités.
- D'être en veille active sur ce qui se passe sur le territoire, travailler en lien avec les partenaires sur le territoire dans le cadre de leurs missions. La formalisation d'une grille d'écoute permet de recueillir des données froides et les paroles des habitants.

Nous avons ciblé les endroits les plus susceptibles d'être fréquentés : plusieurs itinérances dans le parc du quartier des Plaines, le palais des sports, les abords du collège. Pour le quartier des Vernes, les garages privés, la place Charles de Gaulle (commerces), les écoles. Au centre-ville, la médiathèque, les parcs... Ce fut également l'occasion d'aller à la rencontre des commerçants et des partenaires, associations du territoire.

Certaines de ces itinérances se sont faites conjointement avec la médiatrice du service de la police municipale.

De Mars 2024 jusqu'à juillet 2024, notre animatrice « itinérance » a assuré une présence sur les quartiers : les Vernes, les Plaines et centre-ville/Thorez au rythme d'une fois par semaine. Elle a mis en place des actions « hors les murs » avec des outils d'animations ludiques et participatifs. Elle a pu accompagner aussi deux collectifs d'habitantes (projets en cours). Suite à son départ en septembre dernier, nous avons effectué une nouvelle phase de recrutement, qui a abouti à l'arrivée de Gaël HUBAULT en mars 2025.





## **RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 MAI 2025**

### **PREMIERE RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport moral et d'orientation, l'Assemblée Générale approuve ce rapport.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont présentés.

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale constate que l'exercice 2024 présente un résultat excédentaire de **151 271,24 €** et propose de l'affecter en report à nouveau.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale élit les administrateurs du collège des adhérents.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne pouvoir au Bureau associatif et au directeur pour effectuer les formalités administratives et juridiques relatives aux décisions prises par l'Assemblée Générale.

